

Réf: Dossier 405514

Avis de constitution

SOCIETE « ALMANNA INTERNATIONAL »

Siège ABIDJAN COCODY ANGRE LES OSCAR, Lot 517,
Ilot 54

Aux termes de la DSV et des Statuts SSP en date du 11/04/2025, et enregistrés au CEPICI le 15/04/2025, il a été constitué une SARL aux caractéristiques suivantes :

Dénomination : SOCIETE « ALMANNA INTERNATIONAL »

Objet : - IMPORT/ EXPORT

- VENTE ET DISTRIBUTION DE PRODUITS DERIVEA DU TABAC (CIGARETTE, MOLASSES DE TABAC, ETC...) VAPES, SHISHA.

Et pour la réalisation de l'objet social :

- l'acquisition, la location et la vente de tous biens meubles et immeubles.
- l'emprunt de toutes sommes auprès de tous établissements financiers avec possibilité de donner en garantie tout ou partie des biens sociaux.
- la prise en location gérance de tous fonds de commerce.
- la prise de participation dans toute société existante ou devant être créée
- et généralement, toute opérations financières, commerciales, industrielles, mobilières et immobilière, se rapportant directement ou indirectement à l'objet social ou pouvant en faciliter l'extension ou le développement

Capital 3,000,000 F CFA divisé en (300.0) Parts Sociales de Dix Mille (10,000) F CFA chacune en numéraires, numérotées de 1 à 300 intégralement souscrites et entièrement libérées par l'associé unique.

Siège social ABIDJAN COCODY ANGRE LES OSCAR, Lot
517, Ilot 54

Dirigeant(s) M ELMANA MOHAME ELMANA MOHAMED
(GÉRANT)

RCCM : n°CI-ABJ-03-2025-B13-04473 du 17/04/2025 au
Tribunal du Commerce d'Abidjan.

Durée : 99 ans

Dépôt au greffe n°24475/GTCA/RC/2025 du 17/04/2025

